Fil de la Feuillante

décembre 2019

VILLE DE FONTAINE LE COMTE

3 CRITÉRIUM

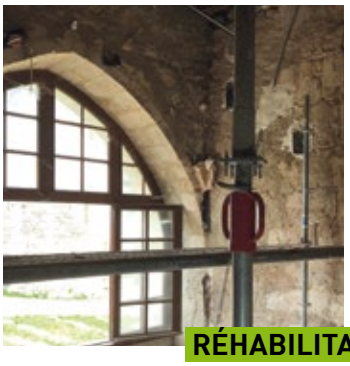

RÉHABILITATION 4

10 VŒUX

Le mot du Maire

Chers Fontenois et Fontenoises,
Chers Citoyens et Citoyennes,

Fontaine-le-Comte n'a pas échappé à une saison particulièrement pluvieuse dont on ne peut que se réjouir pour les nappes phréatiques.

Il y a une dizaine d'années, cela n'intéressait quasiment que la profession agricole, aujourd'hui tout un chacun se sent concerné car nous avons pris conscience de la rareté de l'eau, de son caractère vital et du risque que son manque ferait courir à notre civilisation.

Cette réflexion citoyenne s'inscrit dans la conscience de la génération montante.

Au même titre que les réflexions sur les énergies propres, sur l'alimentation saine, sur les modes de déplacements adaptés. La gestion de l'eau est devenue une préoccupation essentielle des communes.

Aujourd'hui, c'est grâce à notre intercommunalité « Grand Poitiers » que nous pouvons assurer aux habitants de Fontaine une eau potable en continu. Depuis plusieurs mandats, nous avons engagé un processus de protection des terres où il y a les nappes qui alimentent notre réseau. C'est un travail colossal réalisé en concertation avec les services de l'État, la chambre d'agriculture, les acteurs locaux, et cela implique des investissements très lourds pour les collectivités. (Cela passe souvent inaperçu.)

Il est bien que chacun en prenne conscience pour préserver cette richesse.

Si Fontaine-le-Comte un jour a pu naître autour de son abbaye, c'est parce qu'il y avait de l'eau.
C'est également par l'aqueduc qui traversait le territoire de Fontaine-le-Comte que la cité de Poitiers était alimentée en eau.

Chacun à son niveau est devenu acteur de la préservation de cette ressource tant pour un usage raisonné de la consommation, que par une attention particulière dans les rejets.

Un village, c'est aussi la solidarité dans la préservation de ces richesses naturelles.

Philippe BROTTIER, Maire

SOMMAIRE

- Edito **P.2**
- Critérium Jeunes Conducteurs **P.3**
- Réhabilitation du logis abbatial **P.4**
- Brigade Mobile de Gendarmerie **P.5**
- Vacances de Noël : fermeture de la bibliothèque municipale Brigitte-Ramel **P.5**
- Travaux de la restauration scolaire **P.5**
- Fibre optique **P.6**
- Élections municipales 2020 **P.6**
- Téléchargez l'appli de Fontaine-le-Comte **P.7**
- Mes démarches en ligne avec Grand Poitiers **P.8**
- Marché de Noël 2019 **P.8**
- Marché en Fête **P.9**
- Nouveauté place du marché **P.9**
- Cérémonie des Vœux 2020 **P.10**
- Pierre Daigne : La sauvegarde de l'église abbatiale de Fontaine-le-Comte **P.11**
- Les randos d'automne **P.12**
- École de musique Symphonie **P.13**
- Vente de sapin de l'APE **P.13**
- La boutique de Noël d'un Après-Midi de Filles **P.13**
- Actualité des Gars'Z'Elles **P.14**
- Janvier avec le TTACC 86 **P.15**
- Super Loto du Football Club **P.15**
- Agenda **P.16**

Directeur de la publication : Philippe BROTTIER
Crédits photos : Mairie de Fontaine-le-Comte, les élus du Conseil Municipal, associations de Fontaine-le-Comte et Pixabay
Conception - Réalisation - Impression :
Imprimerie Sipap-Oudin
Pôle République 1 - 86000 Poitiers
05 49 88 39 17 - www.sipap-oudin.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE VIENNE

Critérium Jeunes Conducteurs

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière, la commune a souhaité sensibiliser les élèves des classes de l'école primaire aux règles élémentaires de sécurité routière (conduite et au code de la route). Afin de permettre cette action, la commune a sollicité l'Automobile Club de l'Ouest qui a organisé ce critérium les 4 et 5 novembre 2019, sur le parking rue du stade. Le montant est de 4 990 € HT (5 988 € TTC). L'État a accordé une subvention de 1 500 € au titre du Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) 2019.

Réhabilitation du logis abbatial : point sur les travaux

Les travaux de réhabilitation du logis abbatial ont débuté à la mi-septembre.
En octobre, les murs et les charpentes ont été mis à nu en présence des archéologues de l'INRAP afin de leur permettre d'effectuer un diagnostic du bâti.
La fin des travaux est prévue début 2020

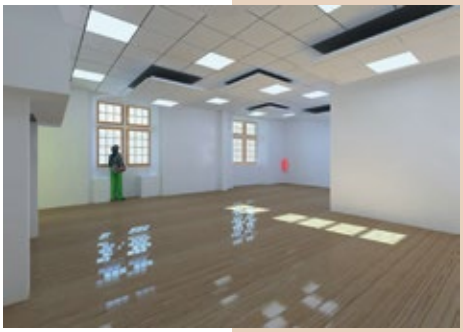

Brigade Mobile de Gendarmerie Départementale

Prochaines BMGD sur la place Charles de Gaulle :

- **Dimanche 1er décembre** de 9h à 13h
- **Mercredi 11 décembre** de 14h à 17h
- **Dimanche 29 décembre** de 9h à 13h

« En fonction de l'actualité, la présence de la brigade mobile peut être annulée »

Fermeture de la Bibliothèque Municipale Brigitte-Ramel

Vacances de Noël 2019-2020

Du samedi 21 décembre 2019, 12h30 au mardi 7 janvier inclus.
Réouverture le mercredi 8 janvier 2020 à 14h

Travaux à la restauration scolaire

Les travaux se sont terminés début novembre avec l'installation de deux panneaux végétalisés.

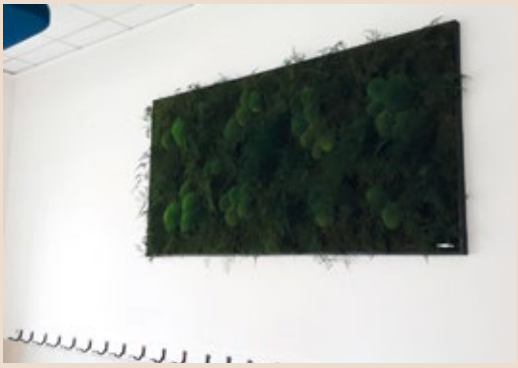

Fibre optique

Le 8 octobre 2019, une réunion publique destinée aux habitants de Fontaine-le-Comte a eu lieu à la cafétéria du Complexe des Châtaigniers. Cette réunion fut l'occasion pour Bruno Levêque, Directeur pour Orange des relations avec les collectivités locales en Poitou, d'effectuer un point d'avancement sur le déploiement de la fibre optique dans la Communauté Urbaine de Grand Poitiers et aux fournisseurs présent (Orange et SFR) de présenter leurs offres. Afin de suivre les étapes du déploiement, Orange a mis en ligne sur le site reseaux.orange.fr, une carte de couverture. Pour ceux qui souhaitent être raccordés à la fibre, il vous est recommandé de contacter directement votre fournisseur internet afin de savoir si vous êtes déjà éligible.

Élections municipales

Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales ! Vous avez jusqu'au 7 février 2020.

Quand et comment ?

Les élections municipales se dérouleront le 15 et 22 mars 2020. Pour voter, vous devez être : Français(e), être âgé(e) d'au moins 18 ans, jouir de vos droits civiques, être inscrit(e) sur les listes électorales avant le 7 février 2020

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter, par exemple, l'un des documents suivants :
- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans pour les cartes faites entre 2004 et 2013)
- Passeport (valide)
- Carte vitale avec photographie

Pour rappel, la commune de Fontaine-le-Comte dispose de trois bureaux de vote. Ils sont tous situés dans la mairie.

- Bureau de vote n°1, « salle d'honneur », pour les électeurs dont le nom commence par « A » jusqu'à « D » ;

- Bureau de vote n°2, « salle d'honneur », pour les électeurs dont le nom commence par « E » jusqu'à « M » ;

- Bureau de vote n°3, « salle du conseil municipal », pour les électeurs dont le nom commence par « N » jusqu'à « Z ».

Vous pourrez voter dès 8 heures et jusqu'à 18 heures.
Nous vous rappelons qu'un bureau de vote n'est pas un endroit ouvert à tous. Les seules personnes qui peuvent y pénétrer sont :

- les personnes qui tiennent le bureau de vote ;
- les électeurs qui votent à ce bureau ;
- et les personnes chargées du contrôle des opérations de vote.

Toute discussion ou délibération d'électeurs à l'intérieur du bureau est interdite. Le président du bureau de vote peut faire expulser un électeur qui troublerait ou ralentirait les opérations.

VILLE DE
FONTAINE
LE COMTE

Actualité

Agenda

Ma Mairie

Démarches

Enfance -Jeunesse

Journal Municipal

Réseaux sociaux

Annuaire

Téléchargez

L'APPLICATION OFFICIELLE DE FONTAINE-LE-COMTE

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

Mes démarches en ligne

Simplifier les démarches administratives, c'est l'objectif du nouveau portail en ligne « mes démarches en ligne », accessible depuis le site grandpoitiers.fr.

En se créant un compte, il est désormais possible d'avoir accès à un bouquet de démarches : demander une carte de déchetterie, demander le remboursement pour l'achat d'un composteur ou d'un broyeur...

À terme, le portail se dotera de services communautaires supplémentaires.

Marché de noël

Réservez le samedi 7 décembre 2019 dans vos agendas. Le marché de Noël de Fontaine-le-Comte qui se tiendra de 14h à 20h, rue de l'abbaye, sera l'occasion de découvrir une trentaine d'artisans et d'artistes professionnels. Des associations caritatives seront également présentes comme Equipaix, la SPA, l'association des familles de traumatisés crâniens. De plus, l'association Villa Fontanella offre une déambulation de la Compagnie L'Échassière de glace qui évoluera sur le site du marché de Noël tout l'après-midi pour le plaisir des petits et des grands !

Au programme :
Père Noël, vin ou chocolat chaud, crêpes, confiseries, manège, pêche aux canards, etc.

Nouveauté sur la place du marché !

Fontaine-le-Comte a le plaisir d'accueillir de nouveaux commerçants non sédentaires.

Un nouveau Boucher
Lors du marché dominical, vous pourrez désormais rencontrer Jérôme Daunay. Ce boucher-charcutier-traiteur de Villiers (86) vous propose de la viande bovine limousine et de l'agneau de Montmorillon.

Le Food Truck - CRÊPERIE KER YANN - Vendredi soir à partir de 18h
Yann Lebreton - Tél. 06 61 43 46 44
Facebook: Crêperie-Ker-Yann
« La crêperie, c'est presque dans mon ADN. Avec Ker Yann, je souhaite vous faire découvrir les saveurs de ma région d'origine alliées aux produits de ma région de cœur. Farine bio de Chouppes, fromage de Migné-Auxances... Bienvenue ! »

Site Internet :
https://www.ker-yann.fr

Le Food Truck - MY BURGER - Mardi soir* de 19h à 21h
Tél. 06 99 43 57 92 - Facebook : MY-Burger
Burgers comme à la maison réalisés avec des produits frais par une équipe dynamique qui saura vous accueillir comme il se doit. Les viandes, les fromages et les pains proviennent d'artisans, de boulangers et de producteurs locaux. Il est également possible de venir avec ses propres boîtes et sacs afin d'éviter des emballages qui se retrouveront forcément dans vos poubelles.

Courriel :
m.y.foodtruck86@gmail.com

*sous réserve de changement en décembre

Vœux pour l'année 2020

Toute la population de Fontaine est conviée à se joindre aux acteurs associatifs et économiques afin de participer à ce moment convivial autour de la galette des rois.

Jeudi 16 janvier à 19h

Salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers)
Rue du Stade (à côté de la mairie)

*Afin de pouvoir nous organiser, **nous vous demandons simplement de nous avertir de votre présence** en retournant ce coupon à la mairie (Esplanade des Citoyens) ou bien en nous en informant à cette adresse contact@fontaine-le-comte.fr avant le 10 janvier 2019.*

Vœux 2020 - Jeudi 16 janvier - salle Raymond-Sardet

Oui, je viens

Prénom et NOM : .....

Adresse : ..... 86240 Fontaine-le-Comte

Tél. et/ou Mail : .....

Nombre de personnes du foyer présentes : .....

Règlement Général sur la Protection des Données

Les informations recueillies lors de votre inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par La mairie de Fontaine-le-Comte dans le but d'assurer la gestion de la manifestions. Elles sont conservées pendant un an. Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en écrivant au délégué à la protection des données :

- Par courriel à : dpd@grandpoitiers.fr
- Par courrier : à l'attention du délégué à la protection des données, Hôtel de Ville, CS 10569, 86021 Poitiers Cedex ou Mairie de Fontaine-le-Comte, esplanade des Citoyens, 86240 Fontaine-le-Comte.

SUITE ET FIN

Pierre Daigne

et la commune de Fontaine-le-Comte de la Révolution à la Restauration (1789-1828)

LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE FONTAINE-LE-COMTE

Erigée au XII[e] siècle (1126-1136) par le duc d'Aquitaine pour complaire au religieux Geoffroy de LORIOL, l'abbatiale de Fontaine-le-Comte est encore aujourd'hui un bel exemple de l'architecture romane poitevine. Pourtant, elle a connu bien des péripéties : déprédations pendant la Guerre de Cent Ans, attaques réitérées lors des guerres de religion, incendies multiples et, sous la Révolution, la ruine puis l'abandon puisque le culte s'interrompt en 1806. Dès 1808, Pierre DAIGNE juge la situation intenable et fait entreprendre des travaux de restauration.

TROUVER L'ARGENT NÉCESSAIRE AUX TRAVAUX

Pour restaurer l'église abbatiale, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Or, la commune n'est pas riche. Elle ne compte que 86 contribuables dont beaucoup faiblement imposés.

FAIRE PAYER LES CONTRIBUABLES

Faire payer les contribuables est pourtant la solution qui s'impose d'emblée. Dans un premier temps, seule la participation des plus imposables est requise. En vain ! Le 6 août 1821, Pierre DAIGNE convoque « les 10 plus forts imposés ». Seule Mme veuve DE CLISSON, principale propriétaire de la commune, se déplace. De ce fait, le conseil municipal décide que tous les contribuables paieront une somme qui ne pourra pas excéder 20 livres par franc.
En revanche, en 1822 puis en 1823, seuls les plus imposables contribuent effectivement à l'effort financier au moyen d'une surimposition modeste de 10 centimes par franc, cette contribution limitée s'expliquant par les difficultés des temps : *« ... les propriétaires sont dans une position vraiment affligeante par le bas prix des blés et le faible débouché, car le bétail est sans valeur, d'où les propriétaires ne peuvent être payés de leurs fermiers dont la grande majorité est très gênée... »*

OBTENIR DES SUBVENTIONS

En 1826, le sieur LOMBARD, ancien desservant de Fontaine-le-Comte, sollicite l'aide du préfet afin d'être lui-même remboursé des 400 francs qu'il a avancés au sieur LALANNE, paroissien de Fontaine en vue de restaurer le vitrage de l'église.

VENDRE DES BIENS COMMUNAUX

Enfin, en 1824, Pierre DAIGNE sollicite du préfet l'autorisation de vendre des chevrons et des soliveaux, issus de la démolition d'un bâtiment, afin d'utiliser les derniers ainsi obtenus à la poursuite des travaux de réfection.

LES RÉPARATIONS EFFECTUÉES AU TEMPS DE PIERRE DAIGNE

Le chantier de réfection de l'abbatiale s'ouvre en 1808, année où la couverture de la grande nef est refaite ainsi que celles du dôme du chœur et de la chapelle droite tandis que le faîtage en plomb est refondu. En 1823, la chapelle Saint-Sébastien est entièrement relevée. Enfin, de 1824 à 1826, le sieur LALANNE refait les vitraux et notamment la rosace. Il est intéressant de constater qu'à une époque où nombre d'églises servent d'entrepôts, d'étables, de prisons, voire de carrières, Pierre DAIGNE se préoccupe de sauvegarder l'abbatiale de Fontaine-le-Comte à la fois parce que c'est un lieu de culte et que, écrit-il au préfet en 1822, *« nous possédons le plus bel édifice... qui existe dans les campagnes du département »*.

LE RÉTABLISSEMENT DU CULTE

Rétablir le culte est une priorité pour Pierre DAIGNE et ses adjoints. C'est même indispensable pour *« la moralité, les bonnes mœurs et l'instruction de la jeunesse... pour perpétuer notre sainte religion, arrêter le penchant (de la jeunesse) trop enclin au vice et au libertinage et ramener dans le cœur des pères et mères les vertus chrétiennes et sociales »*.
Grâce à l'appui financier du préfet, le culte est rétabli en 1823.

Homme prudent et matois, cultivé et ingénieux, Pierre DAIGNE conduit de main de maître le destin de sa commune à travers les tourmentes révolutionnaires de l'Ancien Régime à la Restauration. Il est en outre l'un des premiers dans la Vienne à tenter de sauvegarder le patrimoine architectural médiéval.

Source :
Article sur Pierre DAIGNE, premier maire de Fontaine-le-Comte
SOULARD Isabelle, dans la revue « Cercle Généalogique Poitevin », 1996, numéro 53

Les randos d'automne

Trois des activités de l'association « Au détour du chemin »

Dans l'association, pas de période sans possibilités de marcher ! Voici 3 exemples de sorties proposées :

« La rando douce au club de marche de Fontaine-le-Comte « Au détour du chemin » permet de pratiquer une activité physique de plein air avec pour mot d'ordre nature, plaisir, découvertes, dénivelé léger et randonnées courtes ainsi que convivialité.
Cette année, nous avons pu découvrir le pays charentais en organisant un week-end « rando douce » en pays Cognaçais du 17 au 19 mai 2019.
Au programme de cette sortie, visite de la maison des gabariers avec promenade en gabare sur la Charente, randonnées dans les vignes avec visite de chais et dégustation de pineau.
Le week-end s'est terminé par un repas au restaurant, suivi d'une balade digestive dans le parc François 1er et les rues du vieux Cognac.
Week-end très sympathique, convivial et plein de belles découvertes de notre patrimoine régional. »

La marche rapide est, quant à elle, une marche dynamique qui se pratique à un rythme plus soutenu que la marche pratiquée au quotidien. Elle fait donc travailler le souffle et l'endurance. À l'inverse de la marche quotidienne, qui se pratique souvent de façon inconsciente, la marche sportive se pratique de façon volontaire et à un rythme accéléré.

DEUX OBJECTIFS MAJEURS POUR LES MARCHEURS : SE SENTIR BIEN, ENTRETENIR SA FORME, ET PROGRESSER DANS L'EFFORT.

Sur cette activité, rappelons les horaires, le mercredi à 18h15, et précisons qu'il s'agit d'une marche rapide à 6 ou 6,2 km/h pendant environ 2 heures. Le départ se fait toujours parking des Châtaigniers ; elle se déroule entre chemins et petites routes ou rues des environs de Fontaine.
L'association propose cette activité depuis l'an passé et nous avons noté, avec plaisir, une très forte progression des adhérents cette année.

La randonnée itinérante, enfin, propose un circuit plus long pour des marches étalées sur une semaine ou plus. Que ce soit sur les chemins côtiers ou en montagne, deux options sont possibles : organiser les nuitées en gîtes, en refuges, ou préférer la tente légère !
En voici un exemple avec la traversée des Alpes, effectuée sur le GR5 par quelques marcheurs aguerris :

« Pour achever notre circuit sur le GR5 commencé en juillet 2015 à Thonon-les-Bains, cette dernière étape de 132 kilomètres nous fera traverser le Parc du Mercantour et la Vallée des Merveilles, itinéraire au cœur de la montagne.
Une variété de paysages s'offre à nous : bassins, vallées et cols, parfois difficiles à franchir - dix sont à plus de 2 000 mètres d'altitude - et quelques 8 231 mètres de dénivelé positif. Ici c'est le terrain de jeux des marmottes, bouquetins et chamois, aperçus parfois tout près de nous. Les efforts sont quotidiens et l'entraide parfois nécessaire pour avancer dans ces décors exceptionnels. Dans la Vallée des Merveilles, fameux site protégé, nous avons pu découvrir les gravures sur les rochers : corniformes, attelages, « visage du Christ »... Un site remarquable réputé, le point fort de ce trek à l'évidence ! Encore loin de l'arrivée à Menton, et si nous apercevons, tout là-bas, la grande bleue avec la Baie des Anges devant Nice... Est-ce juste un mirage... ? ».

Symphonie

Si après la période chargée de rentrée vous n'avez pas pris le temps de vous inscrire à l'école de musique, sachez qu'il reste encore quelques places et que nous accueillons les enfants aussi bien que les adultes.

Nous venons de recevoir les instruments de la batucada financés en partie par le Conseil Départemental et le Crédit Agricole ! Cet ensemble de percussions brésiliennes, très festif, accueille ados et adultes et il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour y participer. Comme nous prêtons les instruments, c'est une activité à moindre coût qui n'attend plus que vous ! N'hésitez pas à venir essayer une séance (répétitions le lundi à 20h).

Cette année, nous proposerons les ateliers parents-bébés une fois par mois à partir du 19 octobre, le samedi ou le mercredi à 10h30. Vous retrouverez toutes les dates sur notre site internet. Cet atelier concerne tous les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un parent, d'une nounou...

Et si vous rêvez de commencer la flûte ou de reprendre la guitare (par exemple !), contactez-nous, vous serez les bienvenus pour essayer. À bientôt !

Contact :
Élise Labussière 09 50 35 04 19
symphonie.emri@gmail.com

site : https://ecole-de-musique-symphonie.neopse-site.com/fr/

La Boutique de Noël « d'un après-midi de filles »

L'Association « Un après-midi de filles » met en place sa « boutique de Noël » tous les week-ends du 6 au 22 décembre inclus. La boutique est ouverte du vendredi au dimanche de 10 à 19 heures. Seront présents différents artisans d'art dont Corinne Céramique, Le Trésor de Clémentine toutes deux de Fontaine-le-Comte et d'autres artisans dont certains présents lors de « La Fontaine des Arts ». Vous y trouverez des cadeaux utiles et cadeaux plaisir. Le lieu ? Au 67 ter route de Poitiers à Fontaine-le-Comte (face à la pharmacie).

L'association Fontenoise « Un après-midi de filles » présente

DU 6 AU 22 DÉCEMBRE LES
VENDREDI, SAMEDI & DIMANCHE
de 10 h à 19 h sans interruption

BOUTIQUE DE NOËL
ET ARTISANAT D'ART
CADEAUX UTILES ET CADEAUX PLAISIR

67 TER ROUTE DE POITIERS
Fontaine le comte (face à la pharmacie)

ENTRÉE LIBRE
www.un-apres-midi-de-filles.fr

Actualité des Gars'z'Elles

Le 21 décembre 2019, dans le cadre du programme « débutant ou reprise de la course » mis en place par l'association, les membres des Gars'Z'Elles Fontenoises se verront offrir leur inscription à la traditionnelle « course des Pères Noël » de Saint-Benoit (86). Comme chaque année les participants pourront ainsi profiter de la magie de nouvelle avant l'heure en courant à côté du traineau du Père Noël !

Le dimanche 12 janvier 2020, les Gars'Z'Elles Fontenoises organiseront la 3e édition du « Relais des Gars'Z'Elles ». N'hésitez pas à venir encourager les participants au départ et à l'arrivée au niveau de la Mairie de Fontaine-le-Comte ainsi que sur la zone du « relais » au Village Loisirs, en face du restaurant ALADIN. Afin de faire de cette matinée un moment festif et sportif, n'hésitez pas à prendre attache avec l'association si vous souhaitez apporter votre soutien à la mise en place de cette manifestation.

Contact:
Pierre FONTAINE
Président
06 65 30 06 69
president@lesgarszellesfontenoises.fr

Janvier avec le TTACC 86 !

Dimanche 26 janvier 2020

4e Bourse aux Disques (vinyles, cd, dvd, bd) de Fontaine-le-Comte
Organisation : TTACC 86 en partenariat avec la ville de Fontaine-le-Comte. Salle Raymond-Sardet du Complexe des Châtaigniers, rue du stade à Fontaine-le-Comte
Entrée gratuite - De 10h à 18h
Bar et restauration rapide.

La bourse aux disques de Fontaine-le-Comte est désormais connue et reconnue dans le circuit national de ce genre de manifestation. Entre 20 et 25 exposants sont présents chaque année, ce qui est une bonne proportion pour les amateurs de vinyles et autres supports musicaux. Certains n'hésitent pas à faire des kilomètres pour étaler leur marchandise. C'est la même chose pour les collectionneurs et les amateurs du genre qui viennent de loin, et ce dès l'ouverture pour chercher la bonne affaire et la perle rare. C'est l'occasion aussi pour les Fontenois et les habitants du Grand Poitiers de venir chiner dans une ambiance agréable et conviviale. Réservez votre dimanche et venez nombreux.

Renseignements :
Philippe Lion au 06 84 07 06 55.

Mercredi 29 janvier 2020

Passage de diplôme de tennis de table et galette des rois. Salle de tennis de table du gymnase de Fontaine-le-Comte.
De 14h30 à 18h.

Chaque saison sportive, les jeunes pongistes du TTACC 86 sont invités à venir passer les tests pour obtenir les diplômes de tennis de table (la balle blanche, la balle orange, les raquettes de bronze et d'argent pour les meilleurs). Après l'effort, le réconfort. La traditionnelle galette des rois sera servie au moment de la remise des diplômes pour le bonheur des petits et des parents.

Super Loto du Football Club

Le Football Club de Fontaine vous convie à son Super Loto qui se déroulera le 1er février 2020, Salle Raymond-Sardet du Complexe des Châtaigniers, à partir de 20h. Buvette et restauration rapide sur place. Venez nombreux !

VILLE DE FONTAINE LE COMTE

À VOS...

...AGENDA

DE DÉCEMBRE 2019 À JANVIER 2020

DÉCEMBRE

• **1ER DÉCEMBRE**
REPAS DES AÎNÉS, Salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers)

• **1ER DÉCEMBRE**
VENTE DE SAPINS PAR L'APE, place Charles de Gaulle, de 9h30 à 12h

• **5 DÉCEMBRE**
COLLECTE DE SANG AVEC CROFOLI au domaine de Givray, Ligugé, de 15h à 19h

• **5 DÉCEMBRE**
HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFN AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS au monument aux morts

• **7 DÉCEMBRE**
MARCHÉ DE NOËL, rue de l'Abbaye et salle de la Feuillante de 14h à 20h

• **7 DÉCEMBRE**
ABRACADACONTE PRÉSENTE SON PROGRAMME, CAFÉTÉRIA (Complexe des Châtaigniers)

• **8 DÉCEMBRE**
VENTE DE SAPINS PAR L'APE, place Charles de Gaulle, de 9h30 à 12h

• **14 DÉCEMBRE**
CONCOURS DE BELOTE DES ANCIENS COMBATTANTS, Salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers), à 14h

• **15 DÉCEMBRE**
MARCHÉ EN FÊTE, place Charles de Gaulle, de 9h à 12h

• **15 DÉCEMBRE**
VENTE DE SAPINS PAR L'APE, place Charles de Gaulle, de 9h30 à 12h

• **16 DÉCEMBRE**
CONSEIL MUNICIPAL à 19h

• **25 DÉCEMBRE**
JOYEUX NOËL

JANVIER

• **1ER JANVIER**
BONNE ANNÉE

• **3 ET 4 JANVIER**
SPECTACLE DE CONTES AVEC ABRACADA-CONTE, Salle de la Feuillante

• **12 JANVIER**
LE « RELAIS DES GARS'Z'ELLES », départ à 9h30 devant la mairie

• **16 JANVIER : VŒUX 2020**, Salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers), à 19h

• **26 JANVIER : BOURSE AUX DISQUES DU TTACC86**, Salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers)

• **29, 30 ET 31 JANVIER : JOURNÉES PORTES OUVERTES DE STUDIO FONT DANZA**, Salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers)

FÉVRIER

• **1ER FÉVRIER : SUPER LOTO DU FC FONTAINE**, Salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers), à partir de 20h

VILLE DE FONTAINE LE COMTE